

## Associations : le groupement facilite l'emploi

Les associations bretonnes créent de l'emploi (100 000 salariés). Pour les conforter, il faut des solutions originales, comme ce groupement d'employeurs qui se construit dans le Finistère.

### Pourquoi/comment ?

#### Beaucoup d'emplois à temps partiel

C'est le lot de pas mal de salariés d'associations qui doivent se contenter d'un mi-temps, ou même d'un peu moins. Pas satisfaisant pour ceux qui travaillent. Pas satisfaisant, non plus, pour ceux qui les emploient. Ces associations, qui sont aussi des employeurs, aimeraient bien proposer un emploi qui se rapproche d'un temps plein. Seulement, elles n'en ont pas les moyens. Ou pas le besoin non plus. « Cela pose la question de la qualité de ces emplois. Et en plus, ils sont compliqués à gérer pour les associations », constate Delphine Le Doze, la directrice de l'Espace associatif de Quimper.

La solution existe, c'est le groupement d'employeurs. Cela marche dans le secteur marchand. Dans le monde associatif, la démarche reste novatrice. Mais le principe reste le même : le groupement devient l'employeur de tout le monde. C'est beaucoup plus simple pour les associations. Surtout, les salariés peuvent ainsi cumuler plusieurs postes dans différentes associations pour tendre vers un temps plein. C'est le projet en train de voir le jour dans le Finistère. Il associe trois structures importantes qui accompagnent les associations du département : l'Espace associatif à Quimper, le Sema-For à Brest, et, pour le secteur de Morlaix, le Résam



Pascal Petit, Karine Vaillant et Delphine Le Doze devant l'Espace associatif de Quimper.

(Réseau d'échanges et de services aux associations).

#### Les besoins existent

L'idée du groupement d'employeurs, mise sur la table au début de 2016, a forcément mis du temps à se concrétiser.

Parce qu'il a fallu vérifier, sur le terrain, que des associations étaient ainsi prêtes à se rapprocher. « Il faut d'abord une solidarité entre les associations », explique Karine Vaillant qui pilote la mise en place de ce groupement d'employeurs. L'enjeu,

c'est aussi de proposer des postes cohérents acceptés par les salariés. « L'ambition, c'est de conforter la vie associative mais pas de créer une boîte d'intérim pour les associations », ajoute Pascal Petit, l'un des administrateurs de l'Espace associatif.

Un comptable pourra ainsi passer sa semaine en travaillant pour trois associations. C'est la logique du groupement d'employeurs. Mais on ne pourra pas lui demander de se plonger dans un bilan le lundi, d'animer des animations sportives le mardi, et le mercredi de ficeler un projet de demande de subvention. Ou alors, ce serait, sourit Karine Vaillant, « le mouton à cinq pattes. »

#### Mise en place avant l'été

Ce projet de groupement d'employeurs associatif est dans sa dernière ligne droite. Il pourrait se mettre en place avant l'été. Avant, il y avait « de l'emploi morcelé. » Après ? Les promoteurs du projet se fixent un premier objectif de dix équivalents temps plein pour, disent-ils, « répondre à de vrais besoins dans la durée. »

Didier GOURIN.

Assises régionales de la vie associative. Elles auront lieu samedi 14 avril à Saint-Brieuc et évoqueront tous les enjeux de la vie associative. Programme complet et inscriptions sur [bretagne.bzh](http://bretagne.bzh) (rubrique agenda).